



## TARIFS FORMATION PERSONNELLE METHODIQUE

### Tarifs annuels - 4 et 5 jours de formation

Ressources mensuelles nettes (CHF)		1 <sup>ère</sup> année (CHF) 5 jours	2 <sup>ème</sup> année (CHF) 5 jours	3 <sup>ème</sup> année (CHF) 4 jours
Etudiant.e moins de 25 ans		400	400	320
inférieures à	4'000	600	600	480
de 4'000	à 5'000	700	700	560
de 5'000	à 6'500	800	800	640
de 6'500	à 8'000	900	900	720
de 8'000	à 10'000	1000	1000	800
Supérieures à	10'000	1'100	1'100	880

Vous fixez vous-même votre participation financière. Vous tenez compte de la durée du stage, de vos ressources effectives nettes y compris allocations, pensions, rentes, bourse... Si votre salaire ne vous permet pas de vivre d'une manière indépendante, vous fixez votre participation en fonction du salaire net de votre conjoint.e (ex. si vous gagnez CHF 1'500 et que votre conjoint.e touche un salaire de CHF 5'200, vous calculez le coût de la formation selon la catégorie CHF 5'000 à 6'500.)

Si vous avez un ou plusieurs enfants à charge vous pouvez appliquer le tarif de la catégorie inférieure. Par exemple si vos ressources mensuelles nettes sont de CHF 4'500 vous pouvez verser la somme de CHF 600 au lieu de CHF 700 en 1<sup>ère</sup> année ou 2<sup>ème</sup> année et CHF 480 au lieu de CHF 560 en 3<sup>ème</sup> année.

Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés financières particulières, nous vous invitons à prendre contact avec la personne qui anime la FPM.

Si cette formation FPM est financée par votre employeur, veuillez prendre contact avec le secrétariat PRH.

Si vous habitez un pays européen hors de Suisse, vous fixez votre participation financière en euros selon la grille indicative de PRH valable dans votre pays.

Valable dès le 15 mars 2026